

(1) Époux ou Père
Prénoms Bruno, James, Daniel
Nom (2) DÉSILE

mé (3) le 09 janvier 1969
à 20 heures 28 à Décaille les Rouen
(Seine Maritime)
Fils (4) de (5) James, André, Jean
DÉSILE

et de (5) Nicole, Denise, Odette
CORDENIE

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 4
le (6) - 6 AVR. 2023

MENTIONS MARGINALES (7)

L'officier de l'état civil
Sceau



Mohamed CHERALAIN
Officier de l'état civil par délégation

Mariage célébré à
Il a été déclaré (8)

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°

MENTIONS MARGINALES (7)

(1) Écrire selon le cas : « Époux ou Père » ou « Épouse ou Mère ».
(2) En cas de double nom de famille, ajouter « (1) » partie 2^{ème} partie.
(3) En cas de double nom de famille, ajouter « (1) » partie 2^{ème} partie.
(4) En cas de double nom de famille, ajouter « (1) » partie 2^{ème} partie.
(5) En cas de double nom de famille, ajouter « (1) » partie 2^{ème} partie.
(6) Écrire selon le cas : « Né » ou « Née ».
(7) Écrire selon le cas : « Fils de » ou « Fille de ».
(8) Écrire selon le cas : « Fils de » ou « Fille de ».

(1) Époux ou Mère
Prénoms Anne-Sophie, Martine, Claude
Nom (2) TOUCHAIS

Née (3) le 6 mai 1974
à 12 heures 15 à Renner (Fille-et-)
Vilaines
Fille (4) de (5) Yves, André, Roland,
Bernard TOUCHAIS

et de (5) Marie-claude, Annie, Marcelle
COGER

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 2769
le (6) 26 MAI 2023

MENTIONS MARGINALES (7)

L'officier de l'état civil
Sceau



le _____ à _____ heures

le _____

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Écrire selon le cas : « Époux ou Père » ou « Épouse ou Mère ».
(2) En cas de double nom de famille, ajouter « (1) » partie 2^{ème} partie.
(3) En cas de double nom de famille, ajouter « (1) » partie 2^{ème} partie.
(4) En cas de double nom de famille, ajouter « (1) » partie 2^{ème} partie.
(5) En cas de double nom de famille, ajouter « (1) » partie 2^{ème} partie.
(6) Écrire selon le cas : « Né » ou « Née ».
(7) Écrire selon le cas : « Fils de » ou « Fille de ».
(8) Écrire selon le cas : « Fils de » ou « Fille de ».

Prénoms

ENFANT⁽¹⁾

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° Mh0

Le 15 avril 2023 à 13 heures 35

est né(e)⁽²⁾ Bazil, Yves, James

DÉSILE

du sexe masculin à Melun (Set M)

reconnue(e)⁽⁴⁾ le 6 mars 2023 à la Mairie de Chevry-
Lorrigny (Set M) par les parents.

Délivré conforme aux registres, le - 3 AVR. 2023

MENTIONS MARGINALES⁽⁵⁾

L'officier de l'état civil
par délégation



EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

de

à

Délivré conforme aux registres, le

MENTIONS MARGINALES⁽⁶⁾

L'officier de l'état civil

De retour

(1) L'enfant est inscrit au répertoire des personnes physiques de la base de données nationales. L'inscription est faite par l'officier de l'état civil. (2) L'enfant est inscrit au répertoire des personnes physiques de la base de données nationales. L'inscription est faite par l'officier de l'état civil. (3) L'enfant est inscrit au répertoire des personnes physiques de la base de données nationales. L'inscription est faite par l'officier de l'état civil. (4) L'enfant est inscrit au répertoire des personnes physiques de la base de données nationales. L'inscription est faite par l'officier de l'état civil. (5) L'enfant est inscrit au répertoire des personnes physiques de la base de données nationales. L'inscription est faite par l'officier de l'état civil. (6) L'enfant est inscrit au répertoire des personnes physiques de la base de données nationales. L'inscription est faite par l'officier de l'état civil.